

ASSEMBLÉE PUBLIQUE
DU MERCREDI 7 FÉVRIER 2024
ORDRE DU JOUR MODIFIÉ
PÉRIODE DE QUESTIONS

ARTICLE 1

Secrétariat corporatif

Adopter l'ordre du jour modifié de la présente assemblée du conseil d'administration

ARTICLE 2

Secrétariat corporatif

Approuver le procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la Société tenue le **6 décembre 2023**

ARTICLES DE LA RUBRIQUE 3

CONTRATS DE BIENS

Aucun dossier présenté dans cette rubrique

ARTICLES DE LA RUBRIQUE 4

CONTRATS DE SERVICES ET TRAVAUX

Aucun dossier présenté dans cette rubrique

ARTICLES DE LA RUBRIQUE 5

CONTRATS DE SERVICES PROFESSIONNELS

Aucun dossier présenté dans cette rubrique

ARTICLES DE LA RUBRIQUE 6

RÈGLEMENTS

6.1

DE - Finances, approvisionnement, affaires juridiques, normes et conformité et trésorerie

Approuver le Règlement R-219 pour financer le projet Programme d'entretien périodique des technologies de l'information 4

ARTICLES DE LA RUBRIQUE 7

PARCOURS

Aucun dossier présenté dans cette rubrique

ARTICLES DE LA RUBRIQUE 8**ENTENTES ET BAUX DIVERS**

Aucun dossier présenté dans cette rubrique

ARTICLES DE LA RUBRIQUE 9**AUTRES SUJETS****9.1****Secrétariat corporatif**

Adopter le calendrier des assemblées publiques du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal pour l'année 2024

9.2**Secrétariat corporatif**

Nommer les secrétaires adjoints de la Société de transport de Montréal

9.3**DE - Finances, approvisionnement, affaires juridiques, normes et conformité et trésorerie**

Autoriser une entente concernant les services de transport collectif 2024 entre l'ARTM et la STM relativement à la rémunération et la prestation du service de transport collectif sur le territoire de la STM

9.4**DGA - Projets, Infrastructures et activités commerciales**

Mandater la disposition des inventaires acquis dans le cadre du projet du Prolongement de la ligne bleue

Levée de la séance